



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



« PARTICIPATION CITOYENNE »



Saint Nazaire les Eymes

*Inspiré d'un concept anglo-saxon
« neighbourhood watch »*

Initiative citoyenne lancée en France en 2002

*Démarche institutionnelle instaurée pour la
première fois en 2006 et réglementée depuis 2011
dans le but de lutter **contre les cambriolages***

Circulaire du ministère de l'intérieur du 30 avril 2019 : PARTICIPATION CITOYENNE



**DES RÉSULTATS TRÈS
ENCOURAGEANTS :
DIMINUTION DE 25 À 40 % DES ATTEINTES
AUX BIENS**



*La plate-forme « **Voisins vigilants** »*

Site web communautaire à but commercial

Dispositif payant

Dispositif libre sans maîtrise des autorités

***Sur le territoire national
5600 communes au 01 janvier 2019***

***Sur le ressort de la COB
1 dispositif opérationnel :
St Ismier***

***1 projet futur en 2022 :
St Nazaire les Eymes***

Une démarche partenariale et solidaire

Sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier

En les associant à la protection de leur environnement

Ciblage des secteurs touchés

- *Encourager la population à être attentive et informer les forces de l'ordre*

Veiller mais pas surveiller

Un dispositif *partenarial* et *encadré*

Promotion d'un dispositif souple et évolutif

Signature d'un *protocole*

L'état = Le Préfet

La commune = Le Maire

Les forces de sécurité = Le CGGD

Renforcement du lien social

Baisse du sentiment d'insécurité

Diminution des atteintes aux biens

Rôle de chacun :

Le Maire : pivot en matière de prévention de la délinquance - mise en relation et validation des référents

Les habitants : responsabilisation - lien social - information de la gendarmerie

La gendarmerie : encadrement du dispositif - relations renforcées

Les objectifs recherchés :

Rassurer les administrés

Dissuader les délinquants

Le référent : élément central du dispositif

Intermédiaire volontaire entre la population et la gendarmerie

Transmet tout renseignement à la gendarmerie

Relaie les informations à la population

Annihile la réticence de la population à contacter les forces de l'ordre

PARTICIPATION CITOYENNE



Calendrier à respecter :

Recenser les quartiers concernés (Gie)

Susciter l'adhésion (Réunion publique)

Communiquer (Signalétique)

Entretenir le lien (Bilans réguliers)



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONCLUSION

Merci de votre écoute

Avez-vous des questions ?

Gendarmerie
nationale